

**2010/2832 - Attribution de subventions complémentaires de fonctionnement à diverses associations gestionnaires d'équipements de Petite Enfance. Approbation des conventions d'application et ajustement de subvention du budget primitif.** (Direction de l'Enfance) (BMO du 04/10/2010, p. 1979)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable pour cette délibération n° 2832 qui va permettre d'apporter 345.000 € de subventions à 25 structures de petite enfance de la Ville.

Mme de LAVERNEE Inès : Monsieur le Maire, chers Collègues, à l'occasion de ce dossier de subventions complémentaires pour le fonctionnement des crèches que nous approuverons, vous nous demandez également d'annuler une subvention de décembre 2009 pour une micro-crèche du 6<sup>e</sup> arrondissement, rue Boileau. Cette crèche devait être gérée par la Mutualité française, mais le projet a capoté. Les locaux étant libres depuis juillet 2008, voilà donc deux ans de perdus pour la garde des enfants.

Une autre crèche, la crèche Guérin-Genève va bientôt être opérationnelle, mais pour elle non plus vous n'avez toujours pas trouvé de gestionnaire. Encore du temps perdu ! Ce temps perdu, ce sont les familles, en particulier celles où les parents travaillent, qui en font les frais car entre ces crèches inoccupées, la façon minimaliste dont vous mettez en œuvre le service minimum d'accueil dans les écoles les jours de grève et le manque flagrant d'anticipation pour la construction de cantines, ce sont bien ces familles où les deux parents travaillent qui sont les laissés pour compte de votre politique.

Permettez-moi de vous citer un exemple illustrant votre manque d'anticipation pour la construction de cantines : le cas du groupe scolaire Combe Blanche dans le 8<sup>e</sup> arrondissement. En effet, en 2003, vous avez relancé la ZAC Berthelot-Epargne. Dans le plan d'équipements publics approuvé en octobre 2004 figure la création de 5 classes pour ce groupe scolaire Combe Blanche, c'est donc bien que vous vous attendiez à la venue de familles avec enfants ! Les études démographiques urbaines faites en 2006 prévoient d'ailleurs une forte hausse des effectifs à partir de 2009. Cet afflux d'enfants allait évidemment avoir un impact sur la restauration scolaire.

Or, la décision du réaménagement de ce groupe scolaire n'est intervenue qu'en mai dernier, ce qui fait qu'on ne peut espérer une nouvelle cantine qu'à l'horizon 2013. Ce sera cette fois environ 4 ans de retard ! A travers ces exemples, nous notons un manque de rigueur dans la maîtrise des délais qui se traduit par un gâchis de moyens, préjudiciable aux familles de jeunes enfants.

Nous vous demandons ce que vous comptez faire pour améliorer au plus tôt l'action de la Ville en matière de service public de restauration. Merci de votre attention.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, je pense que notre collègue et je ne lui en voudrais pas, ne connaît pas tellement les dossiers du 6<sup>ème</sup> arrondissement puisque nous y avons ouvert 17 berceaux, que M. le Maire du 6<sup>e</sup> va sûrement se féliciter de l'ouverture d'une crèche, d'une extension relocalisation de crèche sur le 6<sup>ème</sup> arrondissement, que ce sont 9 micro-crèches privées qui ont été ouvertes dans son arrondissement et près de celles-ci 6 crèches d'entreprises sont également ouvertes.

Vous qui ne vouliez aucune initiative publique dans la petite enfance, Madame, je vous renvoie aux propositions de la dernière campagne des élections municipales où vous nous avez reproché de faire du tout public. Vous n'allez quand même pas mégoter sur toutes ces initiatives privées ! C'est le 6<sup>e</sup> qui est en tête des créations de places de micro-crèches privées et de crèches d'entreprise, vous devriez être ravie. C'est ce que vous proposiez lors de la dernière campagne, donc ne dites pas qu'il n'y a aucune réalisation sur le 6<sup>e</sup> et que le 6<sup>e</sup> est en retard. Le Maire du 6<sup>e</sup> est un maire heureux du point de vue de la petite enfance, vous devriez en parler...

M. LE MAIRE : C'est un maire heureux et il paraît même qu'il demande à devenir Conseiller général !

M. FOURNEL Yves : Voilà pour le 6<sup>e</sup> arrondissement.

Sur la restauration scolaire : je ne veux absolument pas fuir la question, mais quand même, je ne peux pas vous laisser dire à peu près n'importe quoi ! Pourquoi ? Je vous rappellerai qu'entre 2001 et 2010, nous avons investi près de 19 M€ sur les restaurants scolaires de la Ville de Lyon. Retenez bien ce chiffre : 19 M€. Entre 2007 et maintenant, nous sommes passés de 16.500 places dans les restaurants scolaires, à 19.500 places : + 3.000. Cela n'avait jamais été fait !

Je vous livre un scoop pour le prochain budget, nous aurons mille places en plus budgétées pour l'encadrement et l'accueil des enfants dans nos restaurants. Qui a fait plus en une année ? Donc, nous n'avons pas attendu que vous vous réveilliez sur le sujet, pour programmer des travaux dans les écoles et pour augmenter le nombre de places dans les restaurants scolaires.

Et nous continuons, puisque nous allons ouvrir en quatre ans, 60 selfs et restaurer encore une dizaine de restaurants supplémentaires. Ce sont 8 M€ sur ce mandat que nous allons investir ! Et, sans doute, M. le Maire va encore mettre une rallonge supplémentaire, prochainement, dans l'actualisation de la programmation pluriannuelle des investissements.

Sans doute, qu'il faudra que vous votiez aussi les recettes et les dépenses du prochain budget, si vous voulez toujours réclamer des dépenses supplémentaires.

Donc anticiper oui, mais on ne peut pas tout faire en même temps ! Pour qui connaît un peu le dossier, pensez-vous possible de fermer tous les restaurants scolaires où il faudrait augmenter la capacité, en une seule année ? Cela n'est pas possible ! On est obligé de l'étaler, sinon où mettrait-on les enfants pendant les travaux ?

Donc, quand on connaît un peu le dossier, on ne peut pas aller dire sur le terrain, comme certains d'entre vous l'ont fait, qu'il était possible de faire tout, tout de suite, et d'accueillir quatre jours tous les enfants dans toutes les écoles !

Aucune ville en France, de Gauche, comme de Droite, ne le fait ! J'étais il y a quinze jours, avec mes collègues de l'Association des Maires des Grandes Villes de France, très œcuménique du point de vue des majorités politiques, et bien, nous sommes à peu près tous dans le même ratio d'accueil et nous avons tous les mêmes problèmes de pics qui se sont présentés cette année.

Il y a eu, bien au-delà des évolutions démographiques, un pic d'arrivée d'enfants nouveaux dans les restaurants scolaires : 700 dans les douze derniers mois, dont 2/3 en maternelle, alors que la hausse démographique n'était que de 1,5 %. Nous sommes bien au delà de la hausse démographique prévisible, bien au delà ! Et toutes les villes sont confrontées à ce phénomène.

Alors, pourquoi ? On doit s'interroger ! Et pour savoir si c'était si prévisible que cela, comme vous aviez l'air de le dire ! Et bien quand on discute avec les parents, avec les sous-régisseurs, avec les directeurs, et avec les collègues des autres villes, que ce soit des villes comme Bordeaux, Lille ou Paris, je vous dis que, quelle que soit la couleur politique... J'allais ajouter Nice, pour M. Hortefeux...

(Protestations dans les bancs de l'Assemblée.)

Estrosi, pardon ! Mais c'est son ami !

M. LE MAIRE : C'est pour faire plaisir à M. Hortefeux ! Dont M. Estrosi...

M. FOURNEL Yves : Que se passe-t-il ? On assiste aujourd'hui à des assistantes maternelles qui refusent de prendre les enfants sur le temps de midi. C'est la réalité ! Monsieur le Maire du 3<sup>e</sup>, vous me le disiez encore l'autre jour. On assiste à des femmes qui, sous la pression de la crise, repassent à temps complet, alors qu'elles étaient à temps partiel, raccourcissent les congés parentaux. C'est qu'il n'y a pas une seule raison, mais un ensemble de multiples, qui mis bout à bout a fait dans toutes nos grandes villes, une explosion de la demande, bien au delà de ce qui était prévisible dans les évolutions démographiques.

Alors, vous me citez Combe Blanche : voilà un exemple, où nous avons travaillé sur l'extension de l'école, pour faire face à ces besoins. Et quand vous dites qu'on a commencé à lancer le dossier en 2010 : pas du tout ! Avant d'avoir cette délibération, on a deux ans d'étude avant, pour arriver à définir le programme et à le lancer. Donc, on n'a pas attendu 2010 ! Vous bougez un petit peu l'interprétation des dates de ce point de vue !

C'est vrai que la situation à Combe Blanche et dans un certain nombre d'écoles, est tendue et bien essayons de trouver des solutions au cas par cas, au lieu de faire des déclarations dans la presse. On travaille concrètement, dans chaque école, pour trouver ces solutions.

Et je ne peux pas laisser passer un certain nombre de déclarations de vos amis, voire de vous-même, dans un certain nombre de Conseils d'école, comme quoi nous écarterions les parents qui travaillent, des restaurants scolaires. Oserais-je vous rappeler que le Tribunal administratif a condamné la Commune d'Oullins –vous connaissez le Maire, je crois, c'est un de vos amis-, qui avait « réservé » l'accès des restaurants scolaires de sa ville, aux deux parents qui travaillent. Il me semble qu'il a été sévèrement condamné par le Tribunal administratif.

Donc, nous n'avons « réservé » à personne : nous avons mis simplement certaines priorités. Or, sur ces priorités, est-ce que vous proposez de ne pas accueillir en priorité les enfants handicapés ? Est-ce que vous osez proposer qu'on n'accueille pas, en priorité, les enfants des familles monoparentales ? Est-ce que vous osez proposer qu'on n'accueille pas, en priorité, les situations sociales très difficiles, dont on sait que, par exemple, ce sera le seul repas complet de la journée ?

Et bien, on n'a pas fait autre chose que de mettre ces priorités ! Et je tiens à votre disposition la répartition des quotients familiaux, entre l'année dernière et cette année : ils sont identiques ! Nous n'avons pas privilégié une catégorie, par rapport aux autres ! C'est cela la réalité de cette rentrée !

Alors, bien sûr que les choses ont été difficiles dans un certain nombre d'écoles ! Je ne le nie pas ! Mais, petit à petit, les choses rentrent dans l'ordre. Des écoles qui étaient très difficiles il y a trois semaines, trouvent aujourd'hui une situation plus apaisée et nous continuons à travailler pour améliorer encore cette situation.

Et, au lieu d'aller dire dans les écoles : « C'est un scandale ! Nous ne voulons pas accueillir les enfants des parents qui travaillent », aidez-nous donc à discuter avec les parents, de façon raisonnable !

Il n'est pas vrai que dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, il y a 80 % de parents dits actifs et à temps complet, alors que dans le même temps, votre collègue de la Petite Enfance, ne fait que demander des places en halte garderie à temps incomplet dans les crèches. Pourquoi dans les

crèches, on demanderait des temps incomplet et à l'école au restaurant scolaire, on nous demanderait du temps complet pour tout le monde ! J'aimerais bien qu'on me l'explique un petit peu : qui a-t-il de mal à aller discuter avec ces parents, pour leur dire « si vous ne travaillez pas tous les jours, peut-être que pour faciliter l'accès, vous pouvez ne prendre que trois jours. Lesquels ? » On discute. C'est cela, qu'on a demandé de faire, pas autre chose ! On n'a interdit à personne !

Donc, je crois qu'il était nécessaire quand même, de rectifier un certain nombre de choses et je vous engage à comparer nos chiffres avec ceux des autres grandes villes et vous verrez que Lyon n'est pas en retard. Non seulement Lyon n'est pas en retard, mais travaille encore pour améliorer la situation.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur Fournel. Moi, sur ce problème des cantines, quand j'ai vu que le dossier surgissait, j'ai essayé de regarder, parce qu'après tout, il aurait été possible qu'on n'ait pas fait attention à la démographie de tel ou tel quartier et qu'on se soit laissé déborder par effectivement, la construction de logements.

Je le dis devant vous, la Ville de Lyon se développe tellement, qu'on priorise et qu'il y a des endroits où l'on sait à l'avance que dans deux ou trois ans, cela sera un peu tendu. On est à la limite, on le fait évidemment parce que le budget n'est pas totalement à disposition et qu'effectivement on essaie de faire en sorte que l'on construise des choses avec l'impôt des Lyonnais.

Mais, j'ai regardé de près et ce n'est pas cela ! Ce n'est pas simplement le problème de la Ville de Lyon : vous avez peut-être vu dans l'article d'Aujourd'hui en France de ce matin, que ce phénomène est commun à bien des villes à travers la France.

J'ai demandé donc à mes services de regarder de près pourquoi on avait ces problèmes. Parce qu'on voyait par exemple, des cantines scolaires où l'on avait des enfants supplémentaires qui venaient en nombre important, alors que la démographie scolaire n'avait pas évolué, que par exemple sur les trois ans, on a eu 1,5 % d'augmentation des effectifs scolaires, et 18 % d'augmentation des demandes de repas. C'est une augmentation, cette année, de 10 %. Pourquoi ? Pour un certain nombre de raisons qui tiennent à l'évolution de notre société que l'on ne pouvait pas forcément prévoir.

Premièrement, aujourd'hui, les problèmes en France sont tels que toute une série de femmes comme l'a dit Yves Fournel, qui travaillaient à mi-temps, à temps partiel, repassent à plein temps, parce que la crise aidant, les ressources devenant plus difficiles, elles sont obligées de reprendre leur travail. Des femmes qui étaient en congé parental là aussi diminuent leur congé parental et donc mettent leurs enfants en cantine.

Troisième élément que l'on n'avait pas prévu, c'est le fait que l'Etat fasse de l'aide personnalisée entre midi et deux, c'est-à-dire que les personnes qui récupéraient leurs enfants pendant leur temps libre, avec une heure de temps libre, vont laisser leur enfant à la cantine. Et donc, évidemment, ils sont là.

Un dernier point sur lequel j'attire votre attention : quand on va supprimer ce que l'on appelle une niche fiscale, à savoir l'aide aux personnes de couches moyenne, qui emploient des gens à domicile pour s'occuper de leurs enfants, quelle va être la seule solution ? Ils vont mettre leurs enfants à l'école, de 8 heures du matin, peut-être même 7 heures et demie, ou 7 heures, jusqu'à 18 heures. Les aides sont limitées, elles sont plafonnées. Donc, effectivement, ils vont les mettre à l'école, parce que cela leur coûtera moins cher et comme on a une qualité de prestations, dans les cantines de Lyon, l'alimentation ne serait pas bonne et les enfants diraient « on y mange très mal », les parents ne les inscriraient pas. Mais on y mange très bien, et encore mieux depuis que M. Fournel fait des selfs, les enfants sont ravis, cela fait exploser la demande. Et bien voilà, on gère.

Alors, on gère d'abord dans le court terme et ensuite dans le moyen terme et après en fonction de la pression fiscale que l'on demande à nos concitoyens.

Voilà, c'est le véritable problème et croyez-moi, il n'est pas seulement propre à Lyon, il est le même ailleurs dans beaucoup d'autres villes, il est en particulier le fait des villes qui se développent. Croyez-moi, j'ai connu une époque où à la Ville de Lyon, parce qu'il n'y avait plus de gamins, il n'y avait plus de développement, on se demandait plutôt ce que l'on allait faire des classes plutôt que d'être dans la surchauffe et à la limite, j'aime mieux la surchauffe que les cités qui se rétrécissent.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)